



POURQUOI PRENDRE LA LICENCE?

La licence comprend une assurance spécifique à l'activité liée à la Fédération Française de Savate Boxe Française et Disciplines Associées (Energy Cardio Boxe); avec la possibilité de rajouter une assurance complémentaire.

Vous licencier vous offrira de nombreux avantages :

- ◆ Vous aurez la possibilité de bénéficier d'une validité de votre Certificat médical sur une durée de 3 ans. (sauf 50 ans et plus)
- ◆ Vous aurez la possibilité de faire de la compétition.
- ◆ Vous aurez la possibilité de participer aux formations proposées par la Fédération. (ex: juge/arbitre, monitorat (CQP),...)
- ◆ Vous aurez la possibilité de participer aux stages organisés par la Fédération. (en France et/ou à l'étranger - stage d'ECB, boxe française,...)

RAPPEL LA LICENCE EST OBLIGATOIRE POUR LES -18ANS.